





Bourges, le - 8 NOV. 2023

Objet: Contrat de ville - Appel à projets 2024

Un nouveau Contrat de Ville, Engagement Quartiers 2030, entrera en vigueur dans les prochains mois. Sans attendre la finalisation ce nouveau contrat, une continuité est organisée afin que des actions puissent être mises en place sur l'année 2024.

Le Contrat de ville constitue la feuille de route de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires Chancellerie/Gibjoncs/Moulon et Val d'Auron.

En tant qu'acteurs de terrain, vos actions contribuent à cette politique publique et peuvent recevoir un soutien de la part des institutions engagées dans le Contrat de ville.

Elles doivent pour ce faire répondre aux objectifs déclinés au sein du Contrat de Ville. Nous attirons votre attention sur les thématiques qui ne sont pas ou peu couvertes par les actions existantes, détaillées dans la notice annexée à la présente.

Le guide joint détaille :

- -les orientations de l'appel à projets 2024
- la procédure à suivre pour candidater
- les contacts utiles en cas de besoin d'accompagnement et les possibilités d'échanges sur rendezvous.

Afin de faciliter la préparation de vos projets, notamment pour les éventuelles nouvelles actions, les services de l'État, de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus et de la Ville de Bourges vous reçoivent et vous accompagnement sur RDV (voir chapitre « prendre RDV pour être accompagné »).

Les dossiers de demande de subvention sont à déposer sur la plateforme DAUPHIN (<u>usager-dauphin.cget.gouv.fr</u>) jusqu'au **22 décembre 2023**. En cas de renouvellement d'une action, il vous appartient, avant cette date, d'en réaliser le bilan provisoire, indispensable à l'instruction de la demande 2024.

Alix BARBOUX

Directrice departementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Cher Catherine PALLOT

Membre du Bureau
"Animation et cohésion
communautaire, Action sociale,
Politique de la Ville, Participation
citoyenne et Conseil de
développement"
Communauté d'agglomération

de Bourges Plus

Pierre-Henri JEANNIN

Maire-adjoint à la ville de Bourges, délégué à la Vie Associative, Jeunesse, Politique de la Ville